

tentative audacieuse pour acheter les comtés et démoraliser le peuple. Nous sommes sur la voie de la décadence depuis 1878. Je sais que l'on dit que la position financière du peuple est meilleure ; mais parcourez le pays de canton en canton, demandez aux cultivateurs dans quelle situation ils se trouvent, et vous verrez qu'ils commencent à s'apercevoir qu'ils ne sont pas aussi bien qu'auparavant, et qu'il y a quelque chose qui va mal quelque part. Je reconnais que par le passé les membres du gouvernement ont pu réussir à tenir un bandeau sur les yeux du peuple, ils l'ont fait avec beaucoup de succès aux dernières élections, bien que, j'en ai la certitude, le premier ministre s'attendit intérieurement à être défait le 22 février. Il savait que sa conduite avait été de nature à mériter une condamnation de la part du peuple, et sans la ruse, la tricherie et la coquinerie pratiquée par les ministres sur le peuple, ils ne seraient pas aujourd'hui dans les positions qu'ils occupent. N'ont été l'affaire de la délimitation monstrueuse des comtés, du bill du suffrage et autres, les ministres ne seraient pas où ils sont. Je proteste solennellement—

Sir RICHARD CARTWRIGHT : M. le Président, je désire que vous portiez votre attention sur la conduite extrêmement désordonnée de quelques-uns des membres de la droite. Mon honorable ami a parfaitement raison. Ces choses auraient dû nous être soumises plus tôt, et il est indubitablement justifiable d'appeler l'attention générale sur les faits importants qui se rapportent à la situation financière du pays, alors qu'on nous demande d'accorder de fortes sommes d'argent. Si le premier ministre et le ministre des finances désirent faciliter la marche des affaires, ils vont se joindre à moi pour insister sur le maintien de l'ordre ; ils devraient savoir par une longue expérience qu'il est certain que mon honorable ami va dire tout ce qu'il a à dire.

Sir JOHN A. MACDONALD : Je suis tout à fait d'accord avec l'honorable député d'Oxford-Sud, que la marche de la besogne va être accélérée si on laisse l'honorable député exprimer son sentiment sans interruption. Nous désirons tous nous en aller ; il se peut que l'honorable député ne le désire point. Il y a des limites à la patience. Si l'honorable député se sert d'un langage insultant, cela ne fait de bien à personne, et l'on en exprimera son mécontentement. Cela ne fait aucun bien et cela ne rehausse certainement pas l'honorable député dans l'opinion de la Chambre ni de ceux qui sont au dehors. J'espère que mes amis de la droite laisseront l'honorable député faire les remarques qu'il jugera à propos de faire, d'après ses vieux procédés, et avec son éloquence particulière. S'il viole le règlement, comme il est tant peu porté à le faire, je n'ai aucun doute que M. le Président l'y rappellera.

M. McMULLEN : J'aurais terminé ce que j'ai à dire n'eussent été les interruptions. Le premier ministre a parlé de paroles non parlementaires. Je regrette que la politique soit rendue à un tel point dans le pays, qu'il est presque impossible à un homme de se tenir dans la limite des expressions permises par le règlement pour parler des choses outrageantes dont nous avons à nous occuper dans la discussion des affaires publiques. En parlant de ces choses et faire l'histoire des messieurs de la droite, il est difficile de s'abstenir de l'usage des expressions qui comportent les circonstances et qui—la chose est regrettable—ne sont pas autorisées par le règlement. La conduite des membres de la droite au sujet de ces subventions n'est pas convenable dans les circonstances. Nous sortons d'une guerre du Nord-Ouest, cependant en quelques secondes nous avons voté une somme de \$500,000 pour solder les frais de cette malheureuse affaire. Du commencement à la fin, cette affaire démontre que si les ministres eussent fait leur devoir, la dette du pays serait aujourd'hui moindre qu'elle n'est par \$7,000,000 ou \$8,000,000. Pour cacher la situation réelle on prend de l'argent d'une poche pour la mettre dans une autre. Nous sommes arrivés à une époque de l'histoire de

M. McMULLEN

notre pays que déplorent tous ceux qui aiment ce pays. Je dois exprimer mon sincère regret, dans l'intérêt de mon pays, dans l'intérêt de ceux qui m'ont envoyé ici, dans l'intérêt des générations futures, de voir que nous allons laisser un pareil héritage à un pays libre, que nous allons lui laisser un tel fardeau qui va peser sur lui et épuiser ses ressources pendant des années et des années après que les honorables ministres qui sont maintenant ici auront cessé de remplir les devoirs qu'ils remplissent actuellement ; et au lieu de regarder avec orgueil l'histoire du passé de notre pays, ceux qui vont nous suivre pleureront sur la dégradation et la ruine qui ont marqué les actes de ceux qui remplissent aujourd'hui les fonctions de représentants du peuple.

Quelques honorables DÉPUTÉS : Ecoutez, écoutez.

Sir RICHARD CARTWRIGHT : Je suis content de voir que les paroles de mon honorable ami ont eu un effet quelconque sur les consciences endurcies des messieurs de la droite. Je désire appeler l'attention du comité sur la position dans laquelle les membres de l'opposition se trouvent placés. Ces résolutions ont été déposées sur le bureau mardi soir tard. Mardi dans la nuit le comité a siégé jusqu'à trois heures et demie du matin. Y a-t-il quelqu'un dans la Chambre pour supposer que les membres de l'opposition ont pu avoir le temps d'examiner et d'étudier ces papiers relatifs aux chemins de fer, alors qu'ils n'ont été produits que mardi soir, que nous avons siégé jusqu'à trois heures et demie du matin, et qu'il nous a fallu recommencer à une heure hier pour siéger jusqu'à trois heures du matin. Il y a dans ces sortes de choses une règle à observer. Je ne puis prétendre et je ne prétends pas, et nul de ce côté-ci de la Chambre ne peut se prétendre en état de discuter ce projet comme il mérite de l'être discuté. Il va falloir nous contenter des découpures et des renseignements de pacotille qui pourront nous être mesurés parcimonieusement par les ministres. Nous n'avons, pas plus que le pays, aucune occasion de contrôler les informations fournies par les ministres à ce sujet.

Ce n'est pas ainsi que les affaires publiques devraient être conduites. Pour ma part, je proteste contre cette façon de procéder, et je dégage ma responsabilité de ce qui va se faire à ce sujet. Il est bien vrai que si j'en avais eu le pouvoir j'aurais arrêté dès le principe cette façon de procéder. Je désapprouve le système, et je crois qu'il est tout à fait clair, même en jetant un simple coup d'œil sur les propositions de l'honorable ministre, que c'est un système de subventions aux chemins de fer qui va, d'après moi, conduire à un remaniement complet de la base financière de la Confédération par rapport à la situation des différentes provinces. Considérons-les en même temps que la gratification accordée l'autre jour à l'Île du Prince-Edouard, et les raisons que l'on a invoquées pour la justifier. J'ai, dans le temps, fait remarquer que la proposition contenue dans l'arrêté du conseil allait inévitablement ouvrir la porte à toutes sortes de demandes de la part des autres provinces, et ces demandes se feront indubitablement en leur temps et sous peu. Le système qui a été inauguré a pris de telles proportions que je ne crois pas qu'il serait maintenant possible de construire une voie d'évitement dans un lieu quelconque du pays qu'on ne pourrait pas subventionner en s'appuyant sur un précédent parlementaire. J'examine les propositions et je trouve une subvention pour un chemin de cinq milles ; un peu plus bas, je trouve une subvention pour un autre chemin—le chemin de Joggins, où que cela puisse être—d'un mille et quart, et je vois toute une série de petites subventions pour un autre chemin—dont quelques-uns peuvent être des prolongements, comme dit le ministre—mais il me semble que les propositions à nous soumises tendent à la destruction du système. Je ne saurais concevoir de quelle façon le ministre peut essayer de justifier les subventions faites à ces lignes comme étant des chemins d'une importance fédérale ou qui peuvent d'une manière